

Eliane HENSINGER*

RESUME A Paris, débauche et prostitution sont très actives au XVIII^e siècle. Une cartographie établie à partir des archives de justice, de la police et de l'hôpital, permet de mettre en évidence les lieux de leur exercice, et la provenance des femmes.

• PARIS
• PROSTITUTION
• REPRESSION
• XVIII^e SIECLE

ABSTRACT During the eighteenth century debauchery and prostitution were very active in Paris. Supervision and repression were mainly directed against women. Where did debauchery and arrest take place and who were the prostitutes? Their location can be mapped thanks to records from the Ministry of justice, police and hospital.

• PARIS
• PROSTITUTION
• REPRESSION
• 18TH CENTURY

RESUMEN En el París del siglo XVIII, libertinaje y prostitución son muy activos. Vigilancia y represión se aplican sobre todo a las mujeres. ¿Dónde se encuentran los lugares de libertinaje y detención? ¿Quiénes son las prostitutas? Para concretarlo, he aquí una cartografía realizada a partir de los archivos judiciales, policiales y hospitalarios.

• PARIS
• PROSTITUCION
• REPRESION
• SIGLO XVIII

La mort a surpris Erica-Marie Benabou alors qu'elle parachevait le manuscrit de sa thèse de doctorat-ès-lettres. Une série de cartes et graphiques, en noir et en couleurs, conçus et réalisés par Eliane Hensinger, était prête pour l'illustration de l'ouvrage. En 1987, une grande partie du texte a été publiée à titre posthume sous l'intitulé: «La prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle». Mais l'iconographie prévue est restée jusqu'à ce jour inédite. En souvenir de E.M. Benabou, sont présentés ici un certain nombre de ces documents cartographiques accompagnés de quelques extraits de son livre.

Pouvoirs et débauche

On ne peut dissocier une enquête sur la débauche et la prostitution de l'étude des conceptions, des rouages et de l'action de la justice, de la police et de l'hôpital. C'est grâce aux archives de ces derniers que l'on a pu reconstituer de façon sérieuse ce que fut la prostitution au XVIII^e siècle, à Paris en particulier.

L'histoire de l'appareil répressif est une succession peu cohérente d'interdits et de tolérances plus ou moins limitées et implicites. Le Moyen Age admet les «bordeaux», surtout à Paris. Mais, en 1254, saint Louis édicte une prohibition absolue, abolie plus tard en faveur d'une tolérance officielle qui garantit l'existence d'une prostitution légale, cantonnée dans certains quartiers: les rues Transnonain, Putigny, Beaubourg, du Hurleur, Trousse-Vache, Tire-Boudin..., autour des rues Saint-Martin et Saint-Denis. Dès le XV^e siècle et surtout au XVI^e siècle, les principes moraux et religieux sont confortés par des préoccupations sanitaires: la contagion syphilitique fait des ravages. D'où la fermeture — théorique — de tous «les bordeaux secrets ou publics» dès 1560.

Un fait frappe d'emblée: la répression réserve un sort inégal aux deux sexes. La réprobation vise essentiellement la débauche féminine, soit la prostitution, les «liaisons illicites» ou le proxénétisme. Lorsqu'il y a «délit contre les bonnes mœurs et la chasteté», la femme est toujours la première coupable. L'exclusion est le châtiment réservé aux filles. Le «grand enfermement» mis sur pied par Louis XIV renforce la répression de la mendicité, de la fainéantise, du vagabondage et des «gens sans aveu»: les femmes «d'une débauche et prostitution publique et scandaleuse» sont incarcérées à la Salpêtrière, créée en 1656, les débauchés masculins à l'Hôpital Général, à la fois hôpital et maison de force, et une certaine «élite sociale» à Sainte-Pélagie à partir de 1684. A cette

même date, une ordonnance accorde au Lieutenant Général de Police à Paris des pouvoirs exceptionnels en matière de surveillance des mœurs, d'incarcération et de correction pour débauche publique et maquerillage.

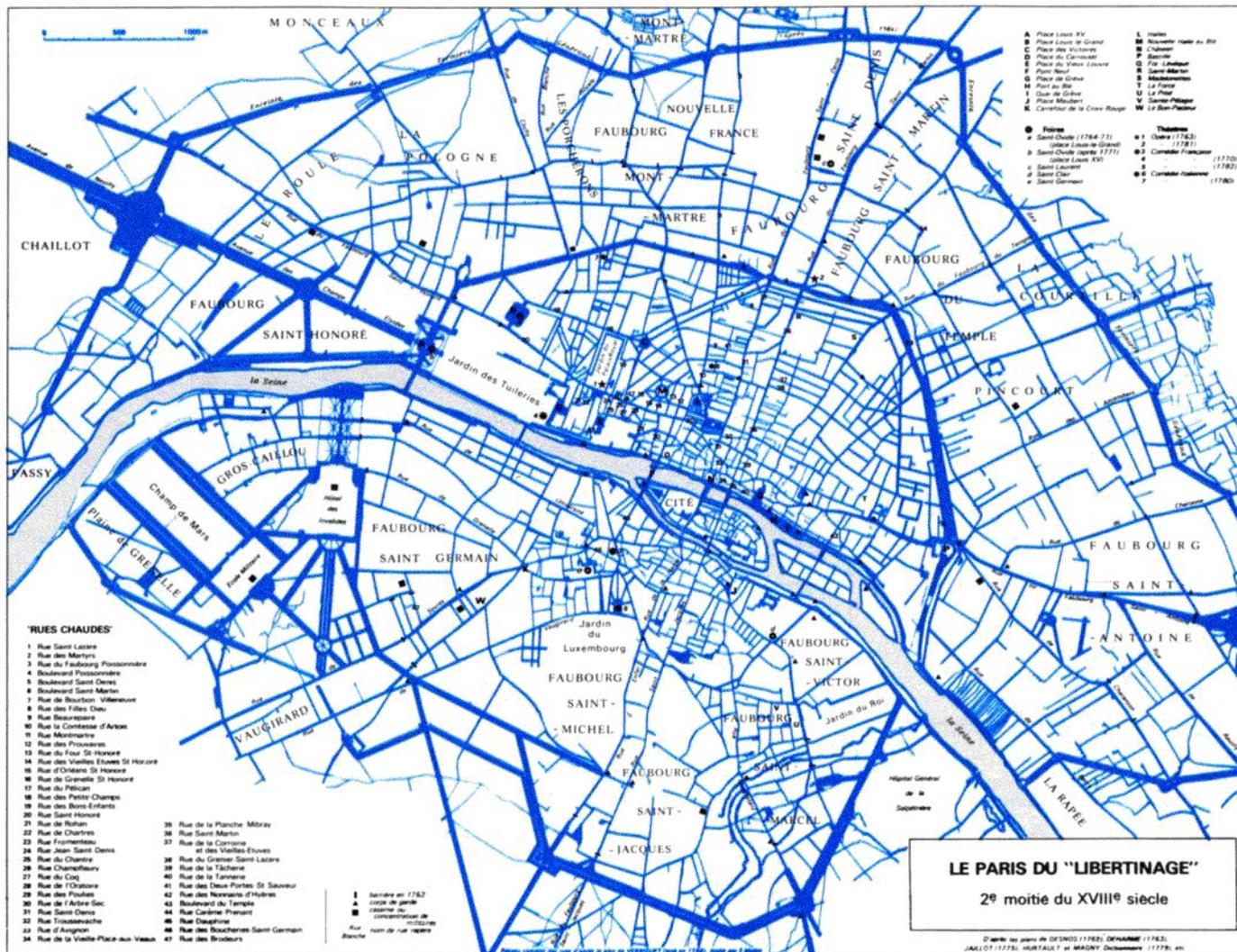
Dès 1713, un texte législatif constituera jusqu'à la fin du XVIII^e siècle la base juridique des procédures contre «la débauche des filles de Paris». Malgré un accroissement exceptionnel des moyens de répression policière, il y aura cependant recrudescence de la prostitution, exceptionnelle elle aussi par ses formes et son ampleur. La Révolution, le Directoire, l'Empire et la Restauration ne connaîtront guère de nouvelles mesures législatives.

Qui surveille-t-on ? Est objet de répression et non seulement de réprobation morale, religieuse ou sociale tout crime contre les mœurs, tout «mauvais commerce» («une union charnelle illégitime entre deux personnes de sexe différent»): débauche, prostitution, libertinage, adultère, concubinage ou proxénétisme. La prostituée est appelée «fille du monde» (fille à tout le monde). Sur le «haut trottoir», le «peuple galant» englobe les demoiselles de spectacle, les femmes entretenues, les «courtisanes du bon ton», les demoiselles galantes... L'intérêt que leur porte la police est fonction de leurs bonnes fortunes, c'est-à-dire de leurs amants. Ceux-ci peuvent se voir inquiétés, mais pour se soustraire à une quelconque peine, il leur suffit d'accuser la fille de «publique» ou de notoirement débauchée.

Toutefois, la surveillance d'hommes «sujets à la police» existe, mais leur poursuite est moins sévère. Il s'agit d'individus suspects, d'étrangers, de libertins et fils de famille, de «débauchés d'un libertinage outré» (tel le Marquis de Sade), de prêtres débauchés...

Le maquerillage, surtout féminin, «commerce regardé comme abominable», est passible de répression sévère, mais peut aussi

* IMAGEO-C.N.R.S..



jouir d'une certaine impunité lorsque les «matrones» des maisons acceptent d'être des agents de renseignement de la police, ou lorsque la clientèle est faite de grands noms de l'aristocratie, de la finance ou même de la robe.

La carte de la prostitution à Paris

Les rues chaudes

On remarque la nette prédominance de la rive droite. La prostitution y est disséminée dans de nombreux quartiers allant de la rue Saint-Antoine au Roule et de la Seine aux Boulevards, avec cependant des implantations bien précises dans deux types de zones.

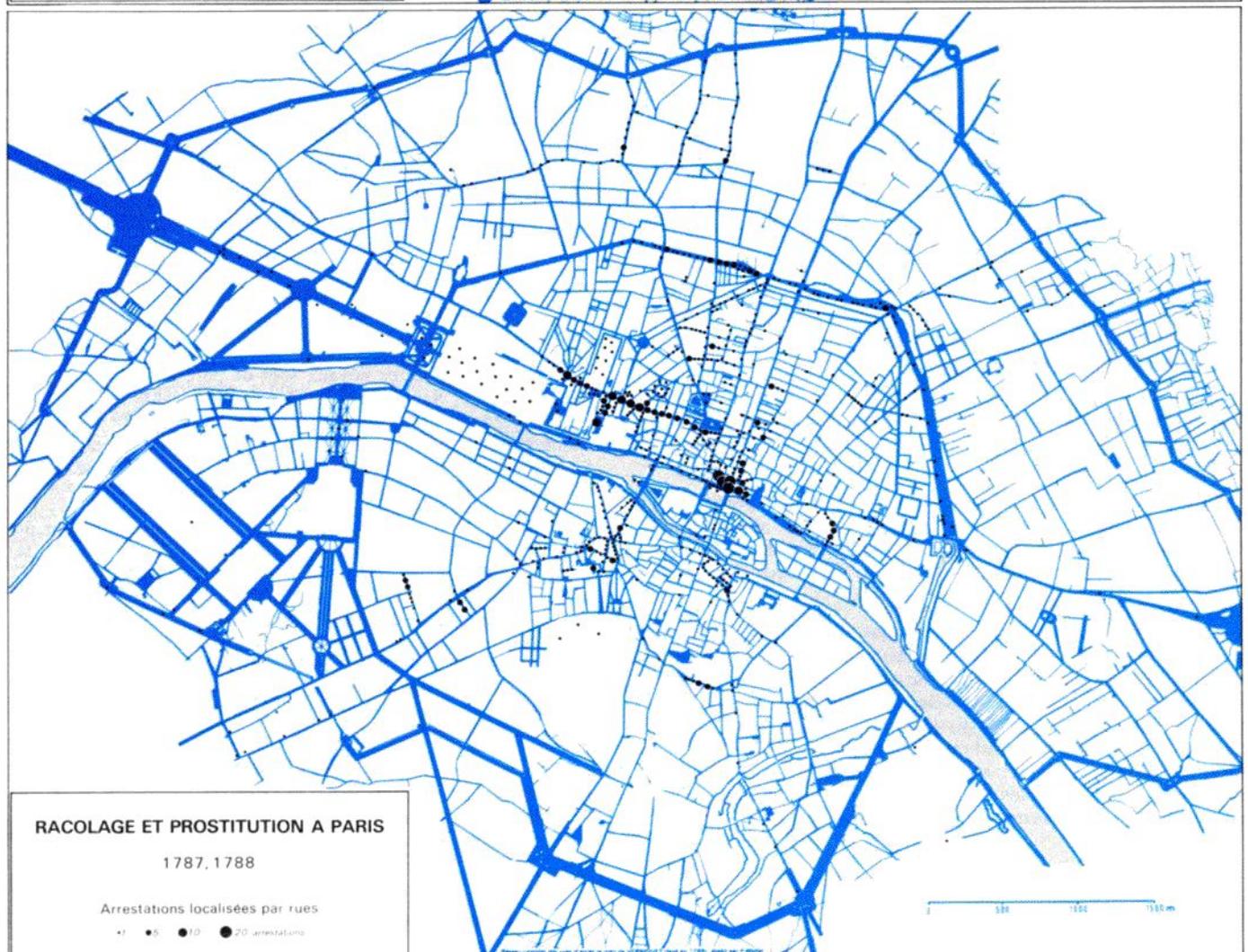
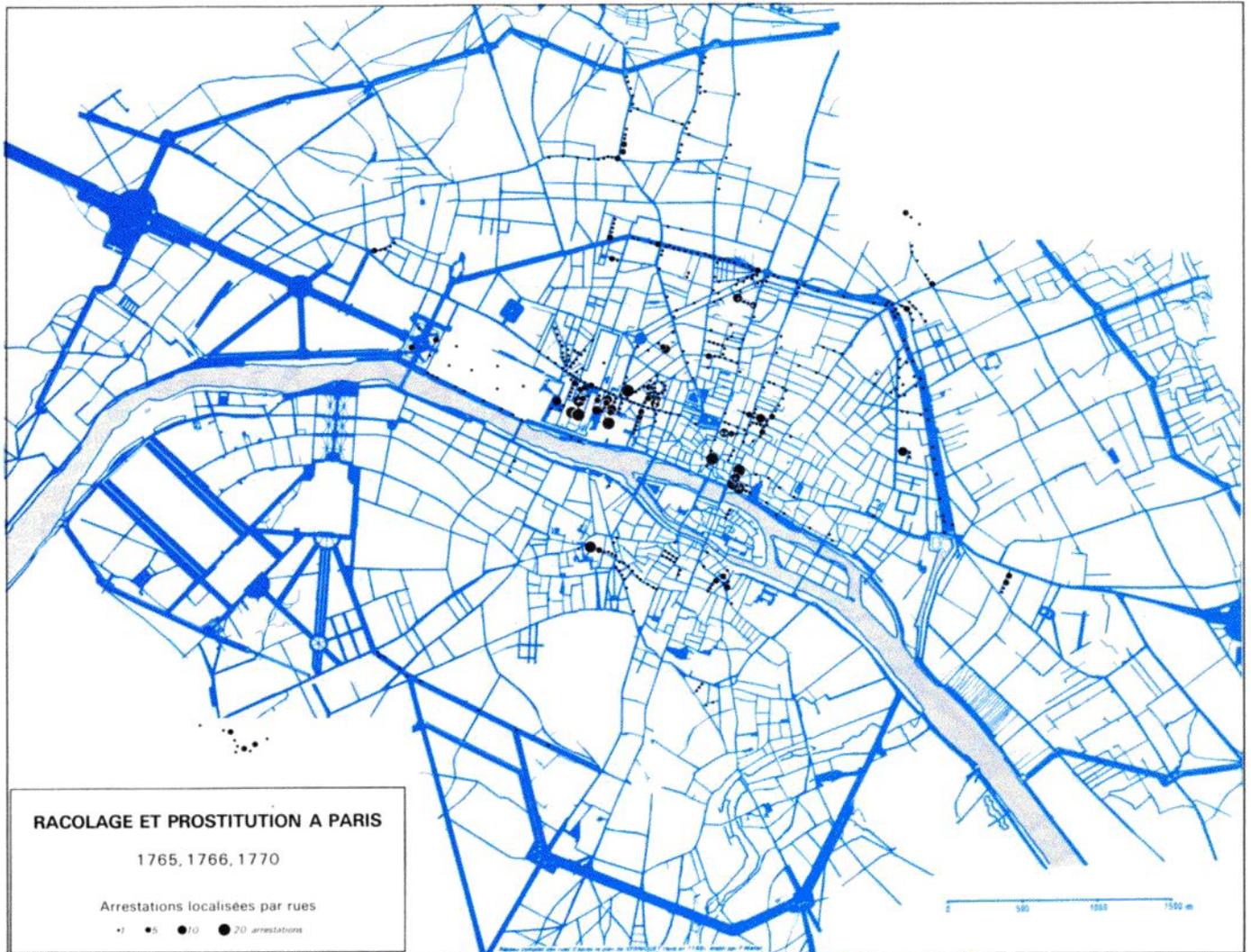
- La première est une zone pauvre, sordide, de basse prostitution, dans les vieux quartiers centraux d'habitation dense et de travail intense. Là, un certain nombre de rues forment de véritables îlots réservés, foyers traditionnels de la débauche, où la prostitution est vraiment intégrée au tissu urbain: deux noyaux serrés autour des rues Planche-Mibray (bas de la rue Saint-Martin actuelle), de la Vieille-Place-aux-Veaux, de la Tannerie..., le quartier le plus «chaud», le plus sordide, «le dernier gradin plongeant dans la fange» et le plus criminel; des foyers satellites autour

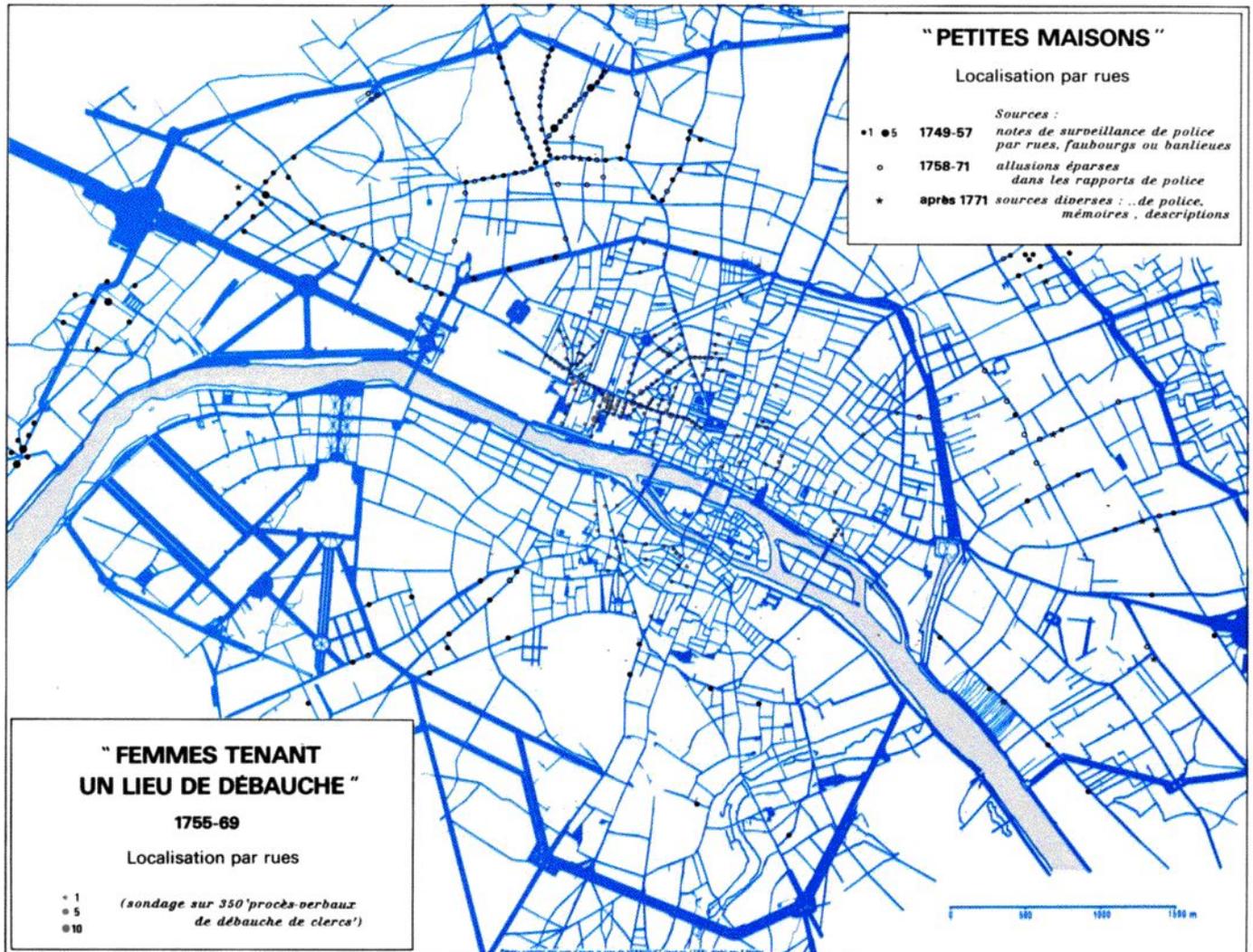
des rues des Nonnains-d'Hyères, d'Avignon (bas de la rue Saint-Denis actuelle), Trousse-Vache, dont le nom rappelle la vocation depuis le Moyen Age, Aubry-le-Boucher...

Vers le nord, d'autres noyaux sont de part et d'autre des rues Saint-Martin et Saint-Denis jusqu'aux Boulevards Saint-Denis, Poissonnière et du Temple, et autour de la rue du Faubourg Montmartre. Vers l'ouest, une constellation s'observe autour de Saint-Eustache, des Halles et de la Nouvelle-Halle-aux-Blés, et va se densifiant en direction de la rue Saint-Honoré.

- Le deuxième grand foyer de prostitution tourne autour de l'axe de cette dernière et autour du Palais-Royal. C'est là que se trouvent bon nombre de rues que saint Louis avait déjà assignées aux prostituées (rue du Coq, de Champfleury...), d'autres proverbialement vouées à la prostitution (rue Fromenteau...). Plus l'on se rapproche du Palais-Royal, plus forte est la densité des arrestations: place du Louvre, rues du Pélican, Saint-Nicaise, de Valois, de Rohan, Sainte-Anne, d'Argenteuil... A l'ouest du Palais-Royal, en direction du Roule et vers la périphérie, la clientèle de la prostitution devient plus relevée.

Entre les années 1765-70 et 1787 s'opère un déplacement de certains noyaux «chauds», essentiellement en faveur de la rue Saint-Honoré. L'île de la Cité, ancien fief de la débauche (rue de





Glatigny), avait été «nettoyée» par François I^{er}. Sur la rive gauche, quartier d'étudiants, de religieux, de commerçants et de loisirs, la prostitution est moins présente et moins diffuse.

Il existe trois foyers principaux: autour de la Croix-Rouge et de la rue Saint-André-des-Arts (la rue de Mâcon était déjà une des rues réservées sous Louis XI), où la prostitution est intimement mêlée aux autres activités; autour de la place Maubert jusqu'à la Seine, quartier de pauvres et de gueux où règne la violence populaire; rues Galande, du Cheval-Vert, place de l'Estrapade et rue Mouffetard.

Les lieux d'asile

Au bas de l'échelle il y a les cabarets, les marchands de vin, certains lieux de passage (tels les débouchés du Pont-Neuf, de la rue Saint-Denis...), la proximité des casernes et postes de garde, des marchés (Maubert...) et de quelques églises (Saint-Merri...).

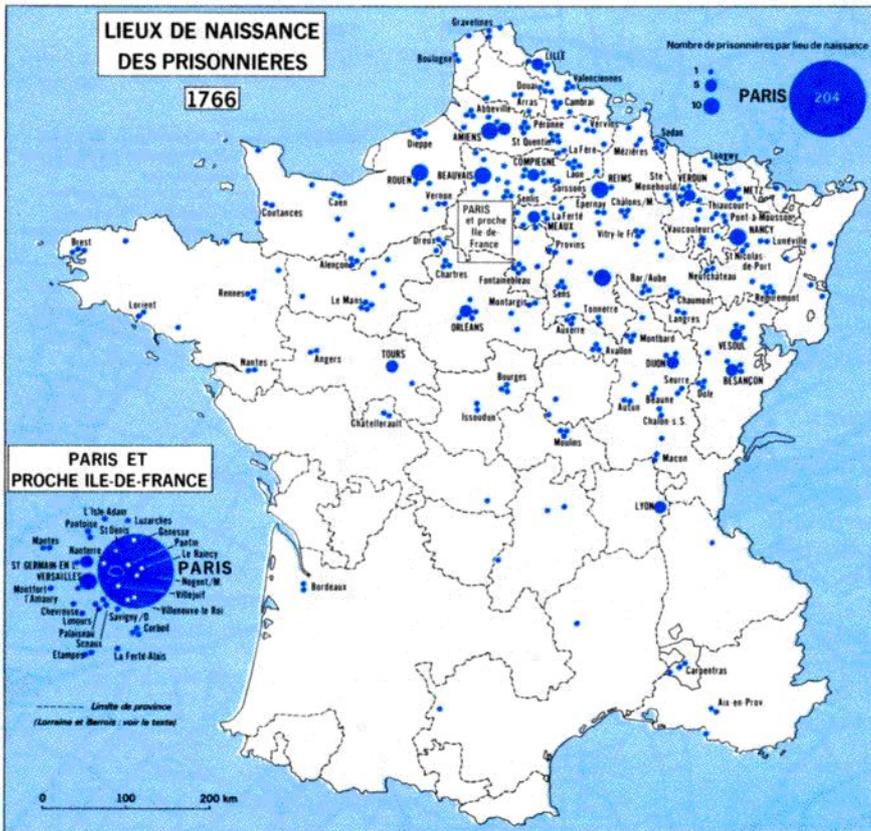
D'une manière générale, les lieux de plaisir et de loisirs sont des lieux de racolage: les prostituées s'agglomèrent autour des salles de spectacle: l'Opéra, «ce marché aux putains», la Comédie-Française, la Comédie-Italienne — les uns et les autres sont déplacés à plusieurs reprises, mais la prostitution y survit à chaque changement — les foires (Saint-Laurent...), les Grands Boulevards, lieux de promenade devenus «lieux de foire perma-

nente», les jardins des Tuileries et du Luxembourg, les Champs-Elysées...

Il y a les «maisons de débauche», les boutiques, appartements ou simples chambres, toujours tenus par une maquerelle, «une femme de débauche», et que l'on a pu situer grâce aux listes des arrestations d'ecclésiastiques... Le quartier du Louvre-Saint-Germain-l'Auxerrois vient en tête, suivi des rues de vieille tradition bordelière déjà citées et de la proximité des couvents, communautés d'hommes et écoles de la rive gauche. Le périmètre reste assez restreint: le coeur du vieux Paris de la prostitution.

A la périphérie du Paris ancien, sont utilisés les jardins et guinguettes de la rive droite à la Petite Pologne, aux Porcherons, à Pincourt et à la Courtille... et, sur la rive gauche, les estaminets du village de Vaugirard, du Gros-Caillou et de la plaine de Grenelle... «Le vin, dont les droits sont moins élevés que ceux de Paris en-deçà des Barrières, y coule à bon marché et on y voit la joie en guenilles faire danser la misère».

Aux environs plus lointains, sont les abords de casernes (Saint-Denis...), les cabarets ou les champs de Montmartre, et les carrières de Belleville... Il y a les «Petites maisons galantes» de la périphérie: le pied de la Butte Montmartre, Saint-Antoine-Bercy, Chaillot, Passy, les rues de Sèvres et d'Enfer..., faites pour le secret et devenant souvent des lieux de «standing» réservés à



Age et état matrimonial

L'étude de l'âge des prisonnières, entre 1765 et 1770, laisse supposer qu'elles ont eu, au moment de leur arrestation, un passé de travail. L'âge moyen est de 26 ans. Seules les Parisiennes sont plus jeunes. A mesure qu'avance le siècle, une place de plus en plus grande est prise par les jeunes de moins de 25 ans: 49,9% entre 1765 et 1770, 57,2% en 1790.

Sur les 2069 femmes arrêtées entre 1765 et 1770, il y a 87% de célibataires, 7% de femmes mariées et 5% de veuves. L'âge moyen des prostituées, 26 ans, est aussi celui du célibat féminin à la fin du XVIII^e siècle. Le statut socio-économique de la veuve rend sa situation inconfortable et parfois désespérée. L'étape de la prostitution peut succéder à celle de la mendicité. Il en est de même pour les femmes mariées délaissées. Les poursuites pour «vie débauchée» recouvrent souvent un concubinage qui est puni comme un délit. Mais la seconde moitié du XVIII^e siècle verra cette répression se réduire.

Professions

Une arrivée relativement tardive à la prostitution serait précédée pour les migrantes de province d'une étape de recherche de travail et même d'emploi réel. L'étude des métiers déclarés montre qu'il s'agirait de métiers parisiens pour la plupart. 2041 femmes sur 2069 jugées entre 1765 et 1770 ont indiqué ce que l'on peut appeler une profession. Mené de pair avec une prostitution clandestine ou d'appoint, le métier fait partie intégrante de l'identité de la Parisienne des milieux populaires. Les prostituées professionnelles notoires ne représenteraient que 0,6% de toutes les prisonnières... Entre la pratique d'une profession et l'exercice de la prostitution, pour la femme du peuple le problème ne se pose pas nécessairement en termes d'alternative. L'un n'exclut pas l'autre, même de façon durable.

une clientèle de choix. Les «petites maisons» veulent la discrétion, l'éloignement et «un calme champêtre», contrairement aux «maisons de débauche», aux bordels, qui eux recherchent la proximité commode.

Etat civil des prostituées

Origine géographique

Parmi les femmes arrêtées, moins d'un tiers sont originaires de Paris et de sa proche banlieue: 28,5% en 1765, 26% en 1787. L'aire de recrutement des immigrantes est presque entièrement située au nord d'une ligne approximative Saint-Malo-Genève, la ligne «Maggiolo», coupure culturelle et économique entre les deux moitiés de la France. Les gros foyers d'émigration féminine sont les villes importantes et les bourgades moyennes. Les métiers recensés sont eux aussi essentiellement urbains. Trois régions principales figurent dans les déclarations des lieux de naissance des prisonnières: régions de la Normandie à l'Orléanais: 10,7% en 1765-70 et 10,8% pour 1787; la Champagne: 10,1% pour 1765-70 et 12,9% pour 1787; la Picardie: 9,4% pour 1765-70 et 7,6% au début du XIX^e siècle. On pense à la crise du textile touchant ces provinces à la fin de l'Ancien Régime. La Bourgogne, la Franche-Comté et l'Alsace n'envoient guère de filles. Les villes de garnison et la mouvance de l'armée vers Paris expliquent les 7,5% de «filles» originaires de Lorraine. Entre les dates citées et la Restauration, il n'y aura pas de changements notables.

Paris est «un vaste théâtre de prostitution», auquel les cahiers de doléances des trois ordres, fait exceptionnel, consacrent un passage. En 1769, le nombre de filles publiques varie entre 20 000 et 60 000 selon les sources. A partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, la corruption accentuée des mœurs devient un véritable leitmotiv. «Paris, capitale du royaume, l'est aussi du libertinage».

Référence bibliographique

BENABOU Erica-Marie, 1987, *La prostitution et la police des mœurs au XVIII^e siècle*, Paris, Librairie Académique Perrin, 547 p., 2 cartes, 2 figures.